

No 11.

2 octobre—Suite du débat sur la motion de M. Black (*Yukon*) portant deuxième lecture du Bill No 2, Loi modifiant la Loi de juridiction du divorce, 1930.

No 12.

12 octobre—Deuxième lecture du Bill No 18, Loi modifiant le Code criminel.—M. Bryce.—A.F.

No 13.

15 octobre—Suite du débat sur la résolution suivante de M. Blackmore:—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait faire l'étude immédiate de l'à-propos d'entreprendre la construction du bassin de la rivière St. Marys, point d'importance principale de l'entreprise de conservation des eaux de la région sud-est de Lethbridge dans l'Alberta du sud.

No 14.

16 octobre—Suite du débat sur la motion de M. Knowles portant deuxième lecture du Bill No 5, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (Communication de renseignements).

No 15.

17 octobre—Suite du débat ajourné sur la résolution suivante de M. Dorion:—Considérant que, le 5 juillet 1943, une résolution était adoptée par cette Chambre à l'effet qu'une adresse soit présentée à Sa Majesté le Roi pour qu'un amendement soit fait à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord aux fins suivantes:

“Nonobstant toutes dispositions des Actes de l'Amérique britannique du Nord, 1867 à 1940, il ne sera pas nécessaire de rajuster la représentation des provinces à la Chambre des communes, en conséquence du recensement fait en l'an mil neuf cent quarante et un, avant la première session que le Parlement du Canada tiendra après la cessation des hostilités entre le Canada et le Reich allemand, le royaume d'Italie et l'empire du Japon.”

“La présente loi peut être citée sous le titre: Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1943; et les Actes de l'Amérique britannique du Nord, 1867 à 1940; l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1907, et la présente loi peuvent être citées ensemble comme les Actes de l'Amérique britannique du Nord, 1867 à 1943.”;

Considérant que la première session du Parlement du Canada après la cessation des hostilités entre le Canada et le Reich allemand, le royaume d'Italie et l'empire du Japon, est présentement en cours,

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait se conformer à la résolution ci-dessus et mettre immédiatement à l'étude l'à-propos de procéder au cours de la présente session à la représentation des provinces à la Chambre des communes, selon les dispositions de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

No 16.

23 octobre—Suite du débat sur la motion de M. Fair portant deuxième lecture du Bill No 6, Loi modifiant la Loi de la Commission canadienne du blé, 1935.

No 17.

24 octobre—Deuxième lecture du Bill No 22, Loi modifiant la Loi des juges.—M. Church.—A.F.